

CFE EXAM REVIEW COURSE, 2025

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE FORMATION

La certification CFE est reconnue mondialement comme la référence pour les professionnels de la lutte contre la fraude.

Les objectifs de la formation sont de préparer les candidats à l'examen de certification CFE, et aussi de :

- Renforcer et faire reconnaître votre expertise en gestion des risques de fraude, de corruption et de blanchiment et en matière de gouvernance.
- Acquérir de la crédibilité au plan national et international en vous faisant certifier par la première organisation professionnelle dans le monde en matière de lutte contre la fraude.
- Intégrer un réseau international d'experts en gouvernance.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de passer l'examen de certification CFE pour devenir un membre certifié de l'ACFE.

PUBLIC VISE

- Auditeurs internes, contrôleurs internes, professionnels de gestion de risques.
- Les enquêteurs de fraudes aguerris souhaitant compléter leurs expériences pratiques par les connaissances d'experts reconnus de la lutte contre la fraude.
- Analystes financiers.
- Professionnels de sécurité d'entreprise.
- Les personnes souhaitant s'établir comme consultants spécialisés dans la prévention et la détection des fraudes.
- Les investigateurs de fraudes souhaitant se lancer dans la préparation pour l'acquisition de l'accréditation Certified Fraud Examineurs (CFE).

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES REQUIS

Pour s'inscrire, il est exigé du candidat de détenir un diplôme d'un niveau Bachelor au moins et d'au moins deux années d'expérience dans des fonctions liées aux contrôle et la gestion des risques de fraude. Un candidat ne disposant pas d'un diplôme de Bachelor doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans.

L'inscription définitive est conditionnée par l'admission du candidat à ce parcours et par le paiement des frais d'inscription.

En vous inscrivant, vous affirmez que vous n'avez jamais fait l'objet de condamnation, y compris des condamnations effacées, pour crime ou délits dits d'atteinte à la probité : infraction qui remet en question l'intégrité or le jugement du contrevenant, telle que la fraude, la corruption, le vol, les détournements d'actifs, etc.

Vous certifiez également que les informations fournies à l'inscription sont exactes. La falsification des informations lors de l'inscription est cause de refus du dossier ou de votre exclusion de l'ACFE. Vous

Institut Français de Prévention de la Fraude (IFPF)

SAS au Capital social de 25 000 EUR - Siège social : 12/14 Rond-Point des Champs-Elysées, 75008 Paris, France

Immatriculation RCS de Paris 791 732 936 – TVA intra-communautaire : FR 75 791732936

Déclaration d'activité d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 11756954675 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

www.ifpf.fr

vous engagez à respecter les règlements et le code d'éthique professionnel de l'ACFE. L'octroi de la qualité de membre est à la discréction de l'ACFE et non un droit.

Les critères d'adhésion sont établis par le Conseil des Régents (ACFE Board of Regents) dont la décision est sans appel.

LA DUREE DE FORMATION

Pour se préparer à l'examen de certification CFE, IFPF vous propose un cursus de formation composé de deux phases, qui vous fournit tous les éléments essentiels et nécessaires pour passer l'examen et devenir un Certified Fraud Examiner (CFE).

Le cursus est organisé en deux temps :

- une première phase de 5 jours, articulée autour de la présentation et le développement des outils et concepts fondamentaux requis pour l'examen. Elle inclut des séances d'exercices pratiques sur des questionnaires tels que proposés pour l'examen ainsi que des trucs et astuces pour préparer efficacement l'examen.
- une deuxième phase (optionnelle) de 3 jours concentrée sur la révision intensive des modules requis pour passer l'examen.

LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation s'effectue en présentiel ou en distanciel

L'IFPF fournit tout le matériel nécessaire à la préparation :

- le logiciel *CFE Exam Review Course*, contenant la base de questionnaires d'entraînement
- l'accès au Fraud Examiner's Manual (+ de 2000 pages), les livrets de cours synthétiques couvrant les 4 modules (version anglaise), les slides de présentation et le FlashCard (résumé flash à télécharger sur son smart-phone ou sur tablette),
- lexique anglais-français,
- un abonnement d'un an à Fraud Magazine.

Les sessions de formations didactiques sont complétées par :

- Une séance de test d'évaluation initiale (Pre-assessment test) de deux (2) heures, effectuée par le Candidat sur la plateforme CFE Exam Prep Course.
- Des séances d'exercices (Review sessions) sur la plateforme CFE Exam Prep Course et leurs corrections

CONTENU DETAILLE DE LA FORMATION

La certification est décernée aux professionnels qui ont fait la preuve de leur qualification spécifique dans les modules suivants :

- mécanismes des transactions frauduleuses,
- techniques d'investigation,
- éléments juridiques relatifs à la fraude,
- techniques de prévention de fraudes : criminologie et éthique,

Institut Français de Prévention de la Fraude (IFPF)

SAS au Capital social de 25 000 EUR - Siège social : 12/14 Rond-Point des Champs-Elysées, 75008 Paris, France

Immatriculation RCS de Paris 791 732 936 – TVA intra-communautaire : FR 75 791732936

Déclaration d'activité d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 11756954675 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

www.ifpf.fr

Le programme détaillé du cursus tel que défini par l'ACFE se trouve en annexe.

L'ENCADREMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Le corps enseignant est composé de Certified Fraud Examiners bilingues (Français-Anglais) accrédités par l'Association of Certified Fraud Examiners (ACFE) comme **CFE Exam Review Authorised Trainers**.

LES MOYENS D'EVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Au terme de la formation, une attestation de présence sera adressée à l'établissement financeur à sa demande. De plus, un certificat de participation sera décerné à tous les participants présents à toutes les sessions.

À l'issue des examens CFE, les résultats individuels seront communiqués également par courriels, uniquement à chaque participant concerné.

MODALITES D'INSCRIPTION ET DELAI D'ACCES A NOTRE FORMATION :

Pour s'inscrire veuillez remplir les fiches d'inscription et de renseignement et les retourner à :

- E-mail : **formation-cfe@ifpf.fr**
- Institut Français de Prévention de la Fraude (IFPF), 12-14 Rond-Point des Champs-Elysées, 75008 Paris, France
- Vous pouvez aussi nous joindre au : +33 (0)1 73 64 00 04
- Site internet : **www.ifpf.fr**

Règlement s'effectue par chèque libellé en euros et payable en France à l'ordre de IFPF ou par virement.

Cette formation est en présentiel ou en distanciel.

À réception et validation du dossier d'inscription incluant le paiement, IFPF adresse une convocation électronique au participant indiquant le lieu exact de la formation. Vous recevrez aussi par voie électronique la version internationale du CFE Prep Package.

En adaptation aux besoins de sécurité et de confort des participants le lieu (dans la même ville) et la date de la formation pourront être changés. Une notification vous serait envoyée, le cas échéant, sous réserve de force majeure.

En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avant le début de la formation.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Institut Français de Prévention de la Fraude (IFPF)

SAS au Capital social de 25 000 EUR - Siège social : 12/14 Rond-Point des Champs-Elysées, 75008 Paris, France

Immatriculation RCS de Paris 791 732 936 – TVA intra-communautaire : FR 75 791732936

Déclaration d'activité d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 11756954675 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

www.ifpf.fr

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de nous joindre au : +33 (0)1 73 64 00 04 ou par E-mail à l'adresse :
formation-cfe@ifpf.fr

TARIF

Pour la formule STANDARD incluant 5 jours de cours didactiques, les frais d'inscription sont de 3650 (trois mille six cent cinquante) euros hors taxes par Candidat.

Pour la formule PREMIUM (cours initiaux+ Révision intensive et examens, 5 jours de cours didactiques initiaux + 3 jours de révisions intensives), l'IFPF percevra une somme globale et forfaitaire d'un montant de 4 980 (quatre mille neuf cent quatre-vingts) euros hors taxes par Candidat.

Des frais (sur devis) s'ajoutent pour l'envoi des livrets de formation imprimés, selon les choix des candidats.

Le CFE STUDENT PROGRAM et le CFE YOUNG PROFESSIONAL PROGRAM offrent des opportunités de préparer sa carrière vers des métiers de la gouvernance, de la gestion des risques de fraudes, de corruption et de blanchiment de capitaux, à des tarifs avantageux.

Les jeunes diplômés en début de carrière, avec moins de deux ans d'expérience, peuvent bénéficier du CFE YOUNG PROFESSIONAL PROGRAM.

Le CFE STUDENT PROGRAM est conçu comme une première étape vers une carrière réussie dans ce domaine de la gouvernance, de la gestion des risques de fraudes, de corruption et de blanchiment de capitaux, permettant aux étudiants d'acquérir les connaissances et les réflexes nécessaires.

Le CFE STUDENT PROGRAM offre aux étudiant(e)s ayant achevé idéalement le premier cycle universitaire, ou inscrit(e)s au niveau master. Pour être admissible au CFE STUDENT PROGRAM, le/la candidat(e) doit être actuellement inscrit(e) dans une institution d'éducation supérieure accréditée pour le semestre ou la session en cours. La preuve d'inscription est requise au moment de la demande et du renouvellement d'adhésion au programme.

Les participants au CFE STUDENT PROGRAM bénéficient d'une réduction de 25% sur les tarifs du CFE Exam Review Course, tandis que les participants au CFE YOUNG PROFESSIONAL PROGRAM bénéficient d'une réduction de 20%.

Pour tout complément d'informations, veuillez nous contacter : www.ifpf.fr ou formation-cfe@ifpf.fr

TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

L'IFPF est responsable du traitement des données personnelles qu'elle collecte auprès du Client ou du Candidat pour la réalisation des formations. L'IFPF partage ces informations avec l'ACFE et récupère des informations ainsi que les résultats d'exams pour les besoins de formation, d'assistance et de suivi des progrès des candidats.

Conformément et dans les conditions précisées à la règlementation applicable en matière de données à caractère personnel, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite "Informatique et Libertés" modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), le Client et/ou le Candidat disposent d'un droit de retirer leur consentement à tout moment, de définir les directives relatives à la gestion de leurs données personnelles après leur décès, et d'un droit d'accès, de modification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement et à la portabilité des données qui les concernent. Le Client et le Candidat disposent également du droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que des données à caractère personnel les concernant fassent l'objet d'un traitement. Une telle opposition rendra toutefois impossible le suivi d'une Formation par le Candidat.

CONTACT

- Institut Français de Prévention de la Fraude (IFPF), 12-14 Rond-Point des Champs-Elysées, 75008 Paris, France
- Vous pouvez aussi nous joindre au : +33 (0)1 73 64 00 04
- E-mail : formation-cfe@ifpf.fr
- Site internet : www.ifpf.fr
- **LE HANDICAP, TOUS CONCERNÉS :** Si vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre une formation ou un évènement à l'IFPF ou trouvez des réponses à vos besoins. Merci de contacter : accueilhandicap@ifpf.fr

ANNEXE : Programme d'examen Certified Fraud Examiner (CFE) / CFE Exam Content Outline

Document actualisé le 20 décembre 2024

Institut Français de Prévention de la Fraude (IFPF)

SAS au Capital social de 25 000 EUR - Siège social : 12/14 Rond-Point des Champs-Elysées, 75008 Paris, France

Immatriculation RCS de Paris 791 732 936 – TVA intra-communautaire : FR 75 791732936

Déclaration d'activité d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 11756954675 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

www.ifpf.fr